RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agreste
La statistique, l'évaluation et la prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

INFOS RAPIDES

MARS 2025 N° 27

Données des figures et données complémentaires à télécharger

Commerce extérieur – n° 03 / 12

En janvier 2025, le solde agroalimentaire devient déficitaire

En janvier 2025, le solde des échanges agroalimentaires français affiche un déficit de 169 M€, soit un repli de 691 millions d'euros (M€) par rapport à l'excédent enregistré en janvier 2024. Ce résultat est la conséquence de l'effet conjugué de la hausse des importations (+ 502 M€, soit + 8 % sur un an) et de la diminution des exportations (- 188 M€, soit - 3 %). Le solde des produits agricoles bruts continue de se dégrader et recule fortement sur un an (- 546 M€), essentiellement du fait de la réduction des ventes de céréales. Il affiche ainsi un déficit, pour le neuvième mois consécutif, de 96 M€ en janvier 2025. De même, l'excédent commercial en produits transformés diminue sur un an (- 145 M€) et devient lui aussi déficitaire (- 73 M€) en raison de la hausse des importations, en particulier de chocolat et de produits issus du cacao mais aussi de beurre. En janvier 2025, l'érosion de l'excédent commercial agroalimentaire découle essentiellement de la dégradation des échanges avec les pays tiers.

Figure 1 : solde global des échanges agroalimentaires



Source : Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

En janvier 2025, la baisse des exportations de céréales et la hausse des importations font passer le solde agroalimentaire en négatif

En janvier 2025, le solde commercial agroalimentaire est déficitaire, à - 169 M€. Il baisse de 691 M€ sur un an sous l'effet de la croissance des importations de 502 M€ (soit + 8 % par rapport à janvier 2024) et du recul des exportations (- 188 M€, soit - 3 % sur un an), principalement de céréales. Ce solde agroalimentaire déficitaire pour un mois donné est inédit dans la série historique des données mensuelles (disponible depuis 1998).

L'excédent avec les pays tiers recule sensiblement de 539 M€ du fait de la hausse des importations (+ 213 M€, soit + 10 %) et surtout de la diminution des exportations (- 327 M€, soit - 12 % sur un an). Cette dernière est la conséquence des mauvais résultats concernant les exportations de produits bruts (- 352 M€ sur un an, soit - 53 %) avec le recul des ventes de blé tendre, principalement à destination de la Chine et du Maghreb. La hausse des importations concerne en premier lieu les produits transformés (+ 121 M€, soit + 9 %), essentiellement le chocolat et des produits issus de la transformation du cacao dont les prix sont toujours au plus haut, mais aussi les produits bruts (+ 92 M€, soit + 11 %) avec la hausse des achats de graines oléagineuses (graines de colza canadien) et de plantes à boisson (fèves de cacao de Côte-d'Ivoire). Au total, en janvier 2025, le déficit commercial des produits bruts avec les pays tiers se creuse de 443 M€ à - 589 M€ et l'excédent des échanges de produits transformés avec ces pays se replie de 96 M€ à 622 M€.

Le déficit avec l'Union Européenne (UE) augmente de 151 M€ sur un an en janvier 2025, à 202 M€. La hausse des importations (+ 290 M€, soit + 7 %) est supérieure à celle des exportations (+ 139 M€, soit + 4 %). L'excédent des échanges de produits bruts avec l'UE se réduit (- 103 M€ sur un an) du fait de la baisse des ventes de céréales (principalement d'orge) et, dans une moindre mesure, de l'augmentation des achats de légumes. Si la progression des exportations de produits transformés (+ 213 M€) est toujours portée par le chocolat et les produits issus du cacao dans le contexte de prix haussiers persistants, elle ne suffit pas à contrebalancer la croissance des importations pour ces mêmes produits (+ 262 M€). Celle-ci repose sur le chocolat et les produits issus du cacao mais aussi sur les produits laitiers, et plus particulièrement le beurre, dans un contexte de prix en hausse.

Figure 2 : commerce agroalimentaire par zone et par type de produits

Million d'euros

Produits CPF2	Janvier					
	Importations		Exportations		Solde	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
UE						
Produits bruts	701	729	1297	1222	596	493
Produits transformés	3277	3539	2630	2843	-647	-695
TOTAL AGROALIMENTAIRE	**3978**	**4268**	**3927**	**4066**	**-51**	**-202**
Pays tiers						
Produits bruts	812	903	666	315	-145	-589
Produits transformés	1338	1459	2056	2081	718	622
TOTAL AGROALIMENTAIRE	**2149**	**2362**	**2722**	**2395**	**573**	**33**
Monde						
Produits bruts	1513	1632	1963	1537	450	-96
Produits transformés	4614	4997	4686	4924	71	-73
TOTAL AGROALIMENTAIRE	**6127**	**6630**	**6649**	**6461**	**522**	**-169**

Source : Douanes, traitement SSP

PRODUITS AGRICOLES BRUTS

Des échanges de produits bruts déficitaires pour le 9ème mois consécutif

En janvier 2025, le solde des échanges de produits agricoles bruts chute de 546 M€ sur un an et affiche un déficit de - 96 M€. Cette évolution résulte essentiellement de la dégradation des échanges commerciaux avec les pays tiers. C'est le neuvième mois consécutif présentant un déficit du solde des échanges de produits bruts, et la première fois depuis 2017 qu'il y a un déficit pour un mois de janvier.

Les exportations (1,5 Md€) reculent de 426 M€ par rapport à janvier 2024 (- 22 %). La valeur des exportations de céréales, au premier rang des produits bruts exportés, chute de moitié sur un an (- 461 M€). Les quantités exportées baissent sur un an, principalement en blé tendre et orge (avec respectivement - 73 % et - 27 %), ainsi que les prix moyens à l'export dans certains cas (maïs et orge notamment). Cette baisse est très légèrement atténuée par la progression marquée des exportations d'animaux vivants (principalement des bovins), en hausse de 22 % sur un an (soit + 49 M€).

Les importations de produits bruts (1,6 Md€ en janvier 2025) augmentent de 120 M€ sur un an (+ 8 %) en raison principalement de la hausse des prix des plantes à boisson (fèves de cacao, café), dont les achats augmentent de près de 50 % sur un an (+ 65 M€) et, dans une moindre mesure, des graines oléagineuses (plus particulièrement les graines de colza) et des fruits (notamment des clémentines et des mandarines en provenance d'Israël, du Maroc et d'Espagne).

Figure 3 : échanges de produits agricoles bruts

Million d'euros

Produits CPF4	Janvier					
	Importations		Exportations		Solde	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
PRODUITS BRUTS	**1513**	**1632**	**1963**	**1537**	**450**	**-96**
Agriculture et élevage	**1312**	**1440**	**1838**	**1410**	**526**	**-30**
Céréales, légumineuses, oléagineux	153	188	1087	619	934	431
Céréales n. c. riz	*49*	*40*	*962*	*501*	*913*	*460*
Oléoprotéagineux	*104*	*148*	*125*	*118*	*21*	*-29*
Légumes, fleurs, plantes	429	434	366	355	-63	-79
Légumes	*390*	*390*	*350*	*341*	*-41*	*-49*
Productions des cultures permanentes	666	752	166	170	-499	-582
Fruits	*427*	*452*	*129*	*131*	*-298*	*-322*
Café, cacao, thé	*130*	*195*	*3*	*3*	*-127*	*-192*
Animaux vifs, œufs, miel	64	67	218	266	153	200
Bovins	*4*	*2*	*136*	*173*	*132*	*171*
Produits sylvicoles	**28**	**24**	**52**	**49**	**24**	**26**
Pêche et aquaculture	**172**	**169**	**73**	**78**	**-99**	**-91**

Source : Douanes, traitement SSP

PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMES

Déficit du solde des échanges des produits agricoles transformés

Le solde des échanges de produits transformés (industries agroalimentaires et tabacs) perd 145 M€ sur un an et affiche un déficit à - 73 M€ en janvier 2025. Ce solde commercial négatif pour les produits agricoles transformés est inédit dans l'historique du suivi des données mensuelles. Cette évolution résulte pour les deux tiers de la réduction de l'excédent commercial avec les pays tiers (- 96 M€ sur un an).

Les exportations (4,9 Md€) progressent de 238 M€ sur un an (+ 5 %). La majorité des ventes de produits transformés augmentent, hormis celles concernant les produits issus de la première transformation des céréales, les spiritueux et les produits issus du tabac. La hausse la plus notable concerne celle des « autres produits alimentaires » avec le chocolat et les produits issus du cacao (en lien avec la flambée des prix du cacao) qui augmente en valeur de 162 M€ sur un an.

Les importations (5 Md€) sont en hausse de 383 M€ sur un an (+ 8 %). Les achats augmentent pour la majorité des produits sauf pour les huiles, tourteaux et corps gras (du fait des tourteaux), les aliments pour les animaux et les boissons. La hausse est principalement portée là encore par les « autres produits alimentaires » (+ 254 M€) et plus particulièrement le chocolat et les produits issus du cacao. La hausse des importations de produits laitiers (+ 106 M€) est également notable. Elle résulte essentiellement de la hausse des importations de beurre en valeur.

Figure 4 : échanges de produits agricoles transformés

Million d'euros

Produits CPF4	Janvier					
	Importations		Exportations		Solde	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
IAA, TABACS	**4614**	**4997**	**4686**	**4924**	**71**	**-73**
Viandes, produits de l'abattage	712	743	448	453	-264	-290
Viande bovine	*147*	*162*	*93*	*106*	*-55*	*-56*
Viande porcine	*83*	*76*	*85*	*77*	*2*	*1*
Volaille	*145*	*158*	*59*	*52*	*-86*	*-106*
Produits préparés de la pêche	351	360	78	89	-272	-271
Produits à base de fruits et légumes	589	614	240	283	-349	-331
Huiles, tourteaux, corps gras	442	363	161	172	-281	-191
Tourteaux	*209*	*126*	*17*	*15*	*-192*	*-111*
Produits laitiers, glaces	435	541	688	701	253	160
Fromages	*203*	*224*	*313*	*320*	*110*	*96*
Produits des céréales	214	224	307	294	93	70
Biscuits, pâtisseries, pâtes	279	309	243	247	-36	-62
Autres produits alimentaires	1010	1263	933	1095	-77	-168
Sucre	*27*	*23*	*121*	*134*	*94*	*111*
Chocolat, confiserie	*384*	*597*	*241*	*381*	*-143*	*-217*
Aliments pour animaux	161	155	293	303	133	148
Boissons	328	322	1269	1266	941	943
Vins, champagne	*62*	*60*	*725*	*763*	*662*	*703*
Eaux de vie, alcools	*86*	*76*	*322*	*275*	*236*	*199*
Tabacs	95	103	25	21	-70	-82

Source : Douanes, traitement SSP

Thibaut Champagnol
SSP - SDSSR/BSSC

Sources, définitions et méthodologie

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

.

Sources, définitions et méthodologie (suite)

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB (cf. définition ci-dessous), pour toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.
La classification des produits française révision 2.1 (CPF rév. 2.1 2015) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2015 à la CPF rév. 2.
La Direction générale des douanes et droits indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats à compter des chiffres du mois de mars 2020. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2015.
Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne devaient être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations jusqu'en 2022. À partir de cette date, le statut juridique de la collecte des informations relatives aux expéditions et introductions de biens avec les partenaires de l'Union européenne (UE) est modifié. Il n'est plus fait référence à un seuil statistique. Un échantillon d'entreprises est sélectionné qui doit obligatoirement répondre à l'enquête.
Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.
Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.
À l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.
À l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.
Le pays indiqué est celui d'origine des marchandises.

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture.
Les séries conjoncturelles publiées sur le thème de cette *Infos Rapides* sont disponibles sur le site Agreste à la rubrique Chiffres et Analyses/données/séries conjoncturelles : www.agreste.agriculture.gouv.fr

STATISTIQUE PUBLIQUE

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN 2726-6621
© Agreste 2025